



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq le vingt janvier le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Nicole MARQUES Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT.

Ont donné procuration :

Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN
Véronique SAUZEDDE à Elisabeth BRUSSAT
Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Absents : Héloïse FERRIER

Secrétaire de séance : Christian ROBIN

DELIBERATION

Territoire Energie : Réfection Câblage suite vandalisme

N°2025/01/08

Objet : Autres domaines de compétences des communes

Madame le Maire informe le conseil municipal que les câbles de l'éclairage public du parking de l'école maternelle ont été volé mi-décembre.

Madame le Maire donne lecture du projet de réfection du câblage soit 9 700 €.HT avec une participation de la commune de 4 850 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet
- Autorise Madame le Maire à signer la convention financière

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 20 janvier 2025

AR Prefecture

063-216302653-20250120-20250108-DE
Reçu le 23/01/2025

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT



AR Prefecture

063-216302653-20250120-20250108-DE
Reçu le 23/01/2025